

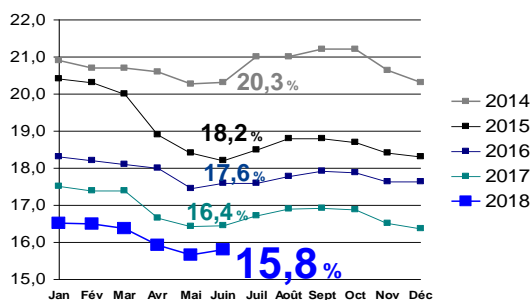
Le chômage poursuit sa baisse à Bruxelles

Juin 2018 : Sur les 102.000 jeunes qui vivent à Bruxelles, moins de 8.000 sont chercheurs d'emploi

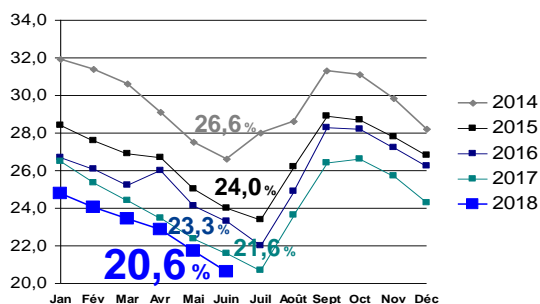
102.460 jeunes (18- 24 ans) sont domiciliés à Bruxelles. Parmi eux, moins de 8.000 sont chercheurs d'emploi. En effet, en ce mois de juin, le taux de chômage des jeunes à Bruxelles s'élève à 20,6%, ce qui correspond à 7.878 jeunes chercheurs d'emploi. Il faut remonter à juin 1990 pour retrouver un niveau aussi bas. Cette nouvelle baisse est la 61ème successive. Elle correspond à 657 personnes de moins que l'an dernier (-7,7%), 1.612 de moins qu'en juin 2016 (-17,0%) et 2.516 de moins qu'en juin 2015 (-24,2%). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 34,9% (-4.222), soit un tiers de moins, depuis 2014.

Le taux de chômage global à Bruxelles s'élève quant à lui à 15,8%. Cela correspond à 88.541 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 3.019 personnes par rapport à 2017 (-3,3%). Il s'agit de la 44^e baisse successive du chômage et du niveau le plus bas depuis 15 ans. Par rapport à 2016, le nombre de personnes au chômage a diminué de 7.902 personnes (-8,2%) et de 11.515 personnes par rapport à 2015 (-11,5%). Et depuis juin 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 19.208, soit une baisse de 17,8% en 4 ans.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-3.019 unités

Chômage des jeunes
-657 unités

Évolution du taux de chômage

Fin juin 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,8% (15,1% pour les hommes et 16,6% pour les femmes). En juin 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la nouvelle population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juin 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 88.541 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 3.019 personnes par rapport à l'année précédente (-3,3%).

On compte au cours du mois de juin 9.994 entrées dans le chômage (8.542 réinscriptions et 1.452 nouvelles inscriptions) contre 9.365 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 629 personnes (+0,7%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – juin 2018

	juin 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	88.541	100,0%	629	0,7%	-3.019	-3,3%
Catégorie						
DEDA ¹	61.430	69,4%	974	1,6%	-1.218	-1,9%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.910	4,4%	-254	-6,1%	-131	-3,2%
Autres DEI	23.201	26,2%	-91	-0,4%	-1.670	-6,7%
Sexe						
Hommes	46.095	52,1%	-140	-0,3%	-1.930	-4,0%
Femmes	42.446	47,9%	769	1,8%	-1.089	-2,5%
Age						
- 25 ans	7.878	8,9%	-441	-5,3%	-657	-7,7%
25 - 49 ans	57.198	64,6%	652	1,2%	-2.885	-4,8%
50 ans + ²	23.465	26,5%	418	1,8%	523	2,3%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	31.443	35,5%	-20	-0,1%	-1.660	-5,0%
1 - 2 ans	13.115	14,8%	147	1,1%	-892	-6,4%
2 ans +	43.983	49,7%	502	1,2%	-467	-1,1%
Niveau d'études						
Faible ³	58.883	66,5%	560	1,0%	-2.559	-4,2%
Moyen	17.558	19,8%	-166	-0,9%	-487	-2,7%
Élevé	12.100	13,7%	235	2,0%	27	0,2%
Usagers du CPAS	12.798	14,5%	-30	-0,2%	n.b.	n.b.
Taux de chômage						
Total	15,78		+0,11		-0,67	
Hommes	15,07		-0,05		-0,90	
Femmes	16,62		+0,30		-0,39	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 61.430 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 3.910 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.201 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 88.541 DEI inscrits en juin 2018, 12.798 CE sont usagers du CPAS (soit 14,5% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 7.878 jeunes DEI, 1.958 sont usagers du CPAS, soit 24,9%.

On constate une diminution de 1,9% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-131 unités, -3,2%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 6,7% sur base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – juin 2018

		juin 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		7.878	100,0%	-441	-5,3%	-657	-7,7%
Catégorie	DEDA	2.493	31,6%	-65	-2,5%	-178	-6,7%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	2.884	36,6%	-206	-6,7%	-200	-6,5%
	Autres DEI	2.501	31,7%	-170	-6,4%	-279	-10,0%
Sexe	Hommes	4.308	54,7%	-298	-6,5%	-276	-6,0%
	Femmes	3.570	45,3%	-143	-3,9%	-381	-9,6%
Durée d'inoccupation	- 1 an	5.406	68,6%	-341	-5,9%	-362	-6,3%
	1 - 2 ans	1.469	18,6%	-69	-4,5%	-29	-1,9%
	2 ans +	1.003	12,7%	-31	-3,0%	-266	-21,0%
Niveau d'études	Faible	4.608	58,5%	-220	-4,6%	-500	-9,8%
	Moyen	2.863	36,3%	-208	-6,8%	-141	-4,7%
	Élevé	407	5,2%	-13	-3,1%	-16	-3,8%
Usagers du CPAS		1.958	24,9%	-9	-0,5%	n.b.	n.b.

Source : Actiris

On compte 7.878 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 441 unités (-5,3%). Sur une base annuelle, on observe également une diminution du chômage des jeunes (-657 DEI, soit -7,7%) par rapport au mois de juin 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 21,6% en juin 2017 à 20,6% en juin 2018, affichant donc une baisse de 1,0 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de juin 2018, Actiris a reçu un total de 19.340 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues comprenant, outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 6.909.



Durant le mois de juin 2018, Actiris a reçu directement 3.576 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 733 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.454 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 369 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en juin 2018, Actiris a traité 1.449 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une augmentation de 61,2% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be